

BON POUR PROCURATION

Votre Réf. :

Numéro de fax :

Le soussigné, \* notaire à \* déclare au sujet d'un acte reçu par lui, ce jour, et par lequel une procuration à l'effet de constituer hypothèque pour un montant de \* a été donnée par \* au profit de la société \* dont le siège social est établi à \* sur le(s) bien(s) immobilier(s) suivant(s) <sup>1</sup>:

\*

1. qu'il a vérifié les titres antérieurs et la situation hypothécaire, et qu'il a constaté que ces documents ne contiennent rien qui puisse nuire au prêteur et qui n'ait été communiqué à celui-ci.
2. qu'il prendra avec diligence toutes dispositions pour fournir au prêteur, dans les 3 mois à compter de ce jour, une copie conforme de l'acte de procuration hypothécaire en minute et les certificats hypothécaires<sup>2</sup>.
3. qu'il a été provisionné pour tous les frais de cet acte et des formalités hypothécaires et, qu'en conséquence, il décharge à ce sujet le prêteur de toute obligation à son égard.

Cet engagement est souscrit à titre d'obligation de moyens et est limité à ce qui dépend du notaire soussigné.

A \*, le \*

(signature)

---

<sup>1</sup> Voyez l'article 141 de la loi hypothécaire.

<sup>2</sup> L'expédition de la minute peut sur demande de la société de crédit être remplacée par un acte en brevet.